



VILLE DE WATTEN

VILLE DE WATTEN
URBANISME

Dossiers déposés avant le 21 août 2025

Date de dépôt	Numéro de dossier	Pétitionnaire	Adresse du projet	Description du projet
---------------	-------------------	---------------	-------------------	-----------------------

DECLARATION PREALABLE - CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE

05/08/2025	DP 59647 25 00028	Madame Elodie MICHEL	156 rue Pascal Leulliette 59143 WATTEN	Suite à l'incendie d'un véhicule devant notre domicile fin février, les fenêtres du bas et de l'étage, le portail, la façade, une partie de la toiture doivent être enlevés et remplacés par des matériaux à l'identique. Aucune modification de la façade ne sera réalisée.
01/08/2025	DP 59647 25 00030	Monsieur DOUTRELANT EMMANUEL SCI BELLYNCK	10 Rue Saint Antoine 59143 WATTEN	Le projet consiste à préserver le bâtiment qui a perdu son étanchéité depuis quelques années. La maison n'est plus habitée depuis au moins 30 ans et les champignons s'y installent. Le projet consiste au remplacement à l'identique de la couverture en ardoise grise de la maison. Aucun autre travaux n'est prévu. Cette demande de travaux est identique à la DP 59647 24 A0001 et intègre une notice de description des matériaux qui seront mis en oeuvre (suite demande de l'architecte des bâtiments de France le 26 janvier 2024)
31/07/2025	DP 59647 25 00027	Madame Sabrina HERLEN	178 rue Pascal Leulliette 59143 WATTEN	Tuile anthracite de la marque Postal 20. Création 2 fenêtres +1 porte - PVC blanc marque Aline. Face fenêtre 1 double vitrage - double venteaux, PVC blanc 1060x980 Arrière fenêtre 2 double vitrage - 1 venteaux, PVC blanc 680x1480 Porte double vitrage, vitré, PVC blanc 2m08x86cm Structure parpaing Hauteur mur 2,50m+enduit projeté blanc
03/07/2025	DP 59647 25 00024	Monsieur TOUZET Ludovic PHARMACIE TOUZET	37 rue de Dunkerque 59143 WATTEN	Travaux de rénovation de façade : Déplacement de l'entrée de la pharmacie, installation d'une porte télescopique laquée gris noir d'une largeur de 1m40. Réalisation d'une pente de 5% afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Création d'une nouvelle vitrine en lieu et place de l'ancienne entrée. Conservation de l'ensemble des châssis existants en PVC coloris gris noir de l'étage et des lambrequins ainsi que de la vitrine de droite du rez-de-chaussée. Remplacement du bardage bois par un habillage en Trespa coloris pierre beige clair. Un enduit projeté ton pierre beige clair sera appliqué sur la brique existante de l'étage afin d'harmoniser l'ensemble de la façade. La toiture en tuiles sera remplacée à l'identique, avec des tuiles petit moule de coloris "flammé rustique" (équivalent à l'ancien coloris "vieilli" existant)
30/05/2025	DP 59647 25 00023	Monsieur Thierry PASCAL	15 rue de la Gare 59143 WATTEN	Montage d'une baie vitrée avec volet sur pignon sud. Modification de la toiture de l'extension. Extension de 1,25m².

PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES

15/07/2025	PC 59647 25 00004	Monsieur David POMMEROLLE	27 place du Rivage 59143 WATTEN	Changement de statut: transformer 3 garages en habitation. Remplacement des portes de garage en baies vitrées et fenêtres. Installation de fenêtres de toit + Porte d'entrée. Remplacement toiture (car amiante). La façade du logement sera en clin PVC gris anthracite. Création de deux parkings sur la parcelle.
------------	-------------------	------------------------------	------------------------------------	--

PERMIS DE DEMOLIR

10/07/2025	PD 59647 25 00002	FIGOUREUX André Communauté de Communes des Hauts de Flandre	Cour Duvieubourg 59143 WATTEN	- Déconstruction partielle d'immeubles non occupés, en état d'insalubrité présentant un danger pour la sécurité physique des personnes, du fait de son état. - Reste en place : - la verrière (parcelle 1735) - la façade avant rappelant la symétrie avec le bâtiment de gauche (vue de face) situé sur la parcelle 1662
17/06/2025	PD 59647 25 00001	Monsieur DOUTRELANT Jean-Marie EHPAD DE WATTEN	6 rue de l'Ermitage 59143 WATTEN	L'EHPAD de WATTEN est constitué de plusieurs bâtiments contemporains alignés sur la rue de l'Ermitage. Il existe une vieille bâtisse délabrée côté rue du Général de Gaulle au coeur du parc qui menace la sécurité des résidents. Le permis de démolir porte sur sa déconstruction. Les autres bâtiments ne sont pas impactés.

Article R423-6 du Code de l'Urbanisme
Dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la demande ou de la déclaration, et pendant la durée d'instruction de celle-ci, le maire procède à l'affichage en mairie ou à la publication par voie électronique sur le site internet de la commune d'un avis de dépôt de demande de permis ou de déclaration préalable précisant les caractéristiques essentielles du projet.